

# Bulletin trimestriel PAYSAN DU SAHEL



[www.afriqueverte.org](http://www.afriqueverte.org)

Les Sahéliens peuvent nourrir le Sahel



## AMASSA

Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires

Bulletin N° 26

janvier – juillet 2010

*Exceptionnellement ce N° du bulletin n'est pas trimestriel !!!*

### Editorial : AMASSA, 5 ans déjà !!!!!

La journée du samedi 3 juillet 2010, a été marquée par la tenue de la 5ème Assemblée Générale Ordinaire (AGO) d'AMASSA, à Bamako, dans les locaux du Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat Collectif pour les Jeunes.

Placée sous le signe de la maturité, cette AGO consacre la 5ème année d'AMASSA en tant qu'association autonome issue du processus d'autonomisation d'Afrique Verte au Sahel. En effet créée le 9 juillet 2005 à Bamako, AMASSA est le résultat d'un long processus qui a abouti à la création de trois associations sahéliennes : AMASSA-Afrique Verte Mali, APROSSA-Afrique Verte Burkina et AcSSA-Afrique Verte Niger.

Au regard de la symbolique de ce évènement, le Président d'AMASSA a tenu à préciser lors de la présentation de son rapport moral au titre de l'exercice 2009, que 5 années peuvent être considérées comme une période de courte durée, mais que cette période est aussi très importante dans la vie d'une jeune association comme la notre, au regard des résultats obtenus. Il a ensuite souhaité que l'AG 2010 soit celle de l'auto critique, de l'évaluation objective des forces et faiblesses mais aussi d'une meilleure définition des stratégies d'intervention pour l'avenir.

Le Président d'AMASSA a poursuivi son intervention en manifestant sa grande satisfaction pour les efforts qui ont été consentis par l'association pour soutenir les femmes et les jeunes. Si les actions traditionnelles d'Afrique Verte et d'AMASSA étaient jadis basées sur des appuis divers et multiformes destinés aux OP en matière de sécurité alimentaire, il faut reconnaître que l'association a élargi son champ d'actions en donnant plus de poids aux associations féminines transformatrices de céréales

locales et aux groupements de jeunes porteurs de projets dans le cadre du Centre d'appui. Il a formulé le vœu que, tout en restant sur la thématique relative à la sécurité et à la souveraineté alimentaire, l'association puisse continuer à donner plus d'appuis aux publics féminins et jeunes.

Au delà des résultats techniques et financiers obtenus par AMASSA au niveau national, le Président a soutenu que l'année 2009 a donné l'occasion de mieux s'investir dans la construction d'Afrique Verte International. AMASSA a contribué aux différentes phases de construction de cette organisation internationale, en particulier lors de l'AGO tenue les 3 et 4 décembre 2009 à Ouagadougou. Cette AGO a aussi coïncidé avec les JAAL (Journées Agro Alimentaires) et la Bourse Internationale de Ouagadougou. A l'issue de ces journées, les partenaires d'AMASSA ont obtenu trois prix importants et certains opérateurs ont aussi négocié et obtenus des contrats commerciaux. Tout cela augure de la vitalité de l'association et de ses bénéficiaires. Pour autant, le Président a attiré l'attention de l'assemblée sur les points suivants :

- Au niveau national les enjeux en matière de sécurité et de souveraineté alimentaires sont énormes ; il convient de redoubler d'efforts pour relever les nombreux défis ;
- Au niveau d'AVI, les membres de cette organisation seront amenés à gérer des difficultés qui sont obligatoires dans la construction d'un tel processus. Mais avec le soutien de tous les membres tous les défis pourront être levés.

- Au niveau des financements, de nombreux efforts ont été faits, mais il convient de poursuivre dans ce sens pour une meilleure vitalité de l'association.
- Au niveau de la vie associative, il a interpellé tous les membres à plus d'implication afin de rehausser l'image d'AMASSA au sein de l'opinion publique.
- Au niveau opérationnel, il a exhorté l'équipe technique à poursuivre la mise en œuvre des programmes en cours avec le même engagement et la même détermination.
- Au niveau de l'engouement pour AMASSA, de nombreuses demandes d'adhésion des personnes morales et physiques ont été enregistrées ; mais l'heure doit être à la prudence par rapport à la pertinence et aux motivations réelles de ces demandes.

Cette journée riche en débats a été sanctionnée par la remise officielle des équipements aux unités féminines de transformation dans les locaux d'AMASSA. Ces équipements ont été donnés sous forme de subvention par Afrique Verte dans le cadre du programme « Facilité alimentaire » cofinancé par la Commission Européenne.

Après 5 années d'apprentissage, AMASSA a une activité propre et réelle qui peut permettre de mieux se projeter dans l'avenir. Les 21 membres actuels d'AMASSA (10 groupements d'OP, 2 groupements d'UT, 1 groupement de commerçants et 8 personnes à titre individuel) en sont conscients et ont pris l'engagement de poursuivre l'héritage d'Afrique Verte dans une dynamique de développement durable et de lutte contre la faim et la pauvreté au Mali.

**Mohamed HAÏDARA**  
**Coordinateur AMASSA**

## SOMMAIRE

<b>Editorial</b>	<b>1- 2</b>
<b>Actualités – vie du terrain</b>	<b>3-6</b>
<b>Brèves</b>	<b>7</b>
<b>Affaires – Opportunités d'affaires</b>	<b>7</b>

## ACTUALITES - VIE DU TERRAIN

### • Approvisionnement en céréales / Développement des échanges commerciaux :

Traditionnellement, cette période correspond aux actions d'appui à l'approvisionnement en céréales à travers les bourses organisées par AMASSA. Et cette année 2010 n'aura pas fait exception. Après les séries de bourses, un bilan partiel établi en avril 2010 fait ressortir les transactions concrètes comme indiqué ci-dessous :

- ✓ Sévaré : 365,7 tonnes de céréales, pour une valeur de 57.582.500 FCFA,
- ✓ Niono : 550,25 tonnes de riz, pour un montant de 154.949.375 FCFA,
- ✓ Koutiala : 102 tonnes de céréales, pour un montant de 23.380.000 FCFA,
- ✓ Kita : 46 tonnes de produits, pour 7.757.500 FCFA,
- ✓ Kayes : 116 tonnes pour 16.631.750 FCFA

### • AMASSA A LA FIARA 2010

Sur invitation officielle de l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB), une délégation d'AMASSA Afrique Verte a participé à la 11<sup>ème</sup> édition de la Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (FIARA) du 7 au 18 avril 2010 à Dakar. La délégation d'AMASSA était composée de 26 personnes dont 21 responsables d'UT de Bamako (9), de Kayes (6), de Mopti (6), d'un élu de l'Assemblée Régionale de Mopti, de responsables de l'équipe technique de Bamako, Kayes et Mopti. En plus des UT encadrées par AMASSA Afrique Verte, d'autres UT maliennes encadrées par la FENATRA, l'inter coopération Suisse de la zone de Bla et des transformatrices individuelles de Ségou et de Bamako y ont pris part.

Au cours de la FIARA, outre les expositions ventes et les visites d'échanges, des contacts commerciaux ont été pris. Les UT ont participé aux conférences de presse sur la problématique de l'emballage et ont discuté de la création d'une bourse céréalrière.

Au terme de la FIARA, les ventes réalisées par les UT du réseau AMASSA Afrique Verte sont jugées satisfaisantes. Elles ont porté sur 3,4 tonnes de produits (pour 4,8 tonnes exposées, soit 71%). Le chiffre d'affaire réalisé correspondant a porté sur 2.590.150 FCFA. En dépit de cette situation globalement

- ✓ Diéma : 45,8 tonnes pour 6.702.500 FCFA
- ✓ Ségou : bourse nationale, 3.577,5 tonnes pour une valeur de 665.828.250 FCFA.

En résumé, les bourses organisées ont permis de réaliser, sur les lieux de l'événement, des transactions portant sur 4.803,25 tonnes (d'une valeur de 754.502.500 FCFA) sachant que certaines transactions sont réalisées plus tard, à partir des informations et contacts pris sur place.

D'autre part, l'accompagnement des OP a permis de vendre au PAM 95,35 tonnes de mil et sorgho à Koutiala et Mopti dans le cadre du P4P (Achats pour le Progrès).

satisfaisante, on note que les UT de Mopti ont moins vendu que celles de Kayes et Bamako. Toutefois la coopérative de Taïkiri de Mopti a fait une très bonne affaire en écoulant tous ses produits.

Les produits les plus sollicités ont été le fonio, la viande séchée, les croquettes de coco, les noix de cajou, le beurre de karité, la farine de niébé, la brisure de maïs, le miel.

En marge de l'exposition vente, les responsables d'UT de Mopti, sous la conduite du chef de zone et de l'animatrice du projet CR Centre, ont effectué une visite à l'Institut de Technologie Alimentaire de Dakar. L'objectif de la visite était de s'enquérir des prestations de l'ITA dans le cadre de l'amélioration de la qualité des produits transformés et des emballages.

Globalement, la FIARA 2010 a enregistré une forte participation des acteurs du secteur de l'agroalimentaire et du secteur de l'artisanat. Elle a été l'occasion pour les organisateurs de créer la première bourse aux céréales au Sénégal. Elle a permis aux responsables d'UT encadrées par AMASSA Afrique Verte d'écouler des produits, de nouer et de renforcer les liens d'affaire avec celles des autres pays présents à l'événement. Par ailleurs, les responsables de certaines UT de Bamako ont profité de la FIARA pour acheter des séchoirs à gaz au Sénégal, encore absents sur le marché malien.



**Exposantes maliennes à la FIARA 2010**



- **Les transformatrices à l'honneur :**

Plusieurs études le constatent : dans de nombreuses localités maliennes, la transformation des céréales locales par les associations est en net progrès. Cette activité génératrice de revenus (donc de promotion socio-économique pour celles qui la mènent), permet de valoriser les céréales locales. Cependant le secteur souffre encore de contraintes, en particulier au niveau des équipements, matériels et outillages usuels au niveau des différentes unités. Afin de trouver une solution à ce problème récurrent et d'impulser une nouvelle dynamique, diverses actions sont en cours. Les femmes qui mènent cette activité se battent au quotidien et ont besoin du soutien de chacun.

Cette période a été faste pour les transformatrices. Ainsi, après avoir obtenu des prix aux JAAL de Ouagadougou en décembre 2009, IICEM (Initiatives Intégrées

pour la Croissance Economique au Mali) de l'USAID en partenariat avec AMASSA a organisé une cérémonie de remise de prix sous la présidence du Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfant et de la Famille, Mme MAIGA Sina Damba. Des participants maliens ont été primés, comme la coopérative FAC-GEST appuyée par IICEM pour l'échalote-oignon (prix de 750.000 FCFA), AMFFED pour les mangues séchées (prix de 500.000 FCFA), la coopérative JEKABAARA, 1er prix Qualité-Hygiène (75.000 FCFA) et l'association Benkady de Sévaré, 3ème prix Partenariat (25.000 FCFA).

Mme le Ministre a saisi l'occasion pour remercier les lauréats, leurs partenaires, les exhorter dans cette dynamique et les rassurer de la disponibilité de l'Etat à les accompagner, leur garantir de son soutien et toute action allant dans ce sens.



**Mme MAIGA Sina DAMBA, Ministre**  
président la cérémonie de remise de prix et  
**Mme KONE Rokia CISSE, lauréate toute souriante**



**AVS, LES AMIS DES VILLAGES DU SAHEL**, association française, a accordé à AMASSA un montant de 2.200.000 FCFA. Ces fonds ont été mobilisés pour faciliter l'installation et l'équipement de 4 unités de transformation de produits agroalimentaires.

Les heureuses bénéficiaires sont 150 femmes regroupées au sein de 4 organisations : coopérative TENENI de Moribabougou, coopérative GUANA de Kalanbancoro, Coopérative DAMANDA de Kamalen et l'Association des Veuves et Orphelins de Djikoroni (AVOD).

Une cérémonie de remise des équipements acquis grâce à ce financement a réuni le 19 janvier 2010, M. Dominique De La CROIX, représentant de AVS, les femmes des organisations concernées et l'équipe technique d'AMASSA.

A cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre AVS et AMASSA. Elle spécifie un ensemble de modalités d'accompagnement (techniques et

financières) en faveur de la promotion des activités génératrices de revenus au profit des couches sociales économiquement vulnérables, et particulièrement les femmes engagées dans le secteur agroalimentaire.



Il faut noter l'importance accordée à la rigueur de la gestion, à travers une convention

qui prévoit le remboursement (à hauteur de 20%) des montants alloués, suivant un échéancier accepté par les unités bénéficiaires. Cette disposition de retour partiel des investissements permettra à d'autres organisations communautaires d'accéder au financement pour les équipements de transformation.

AMASSA a procédé le 4 juillet 2010 à la remise officielle d'équipements de transformation et commercialisation à 55 UT (40 de Bamako, 14 de Mopti et le GIE Jekafeere de Niono). Cette cérémonie était sous la présidence Mr Mamadou GOITA en présence des membres du CA de AMASSA, de certains agents et des bénéficiaires. Les équipements remis étaient composés de machines (moulins et décortiqueuses de céréales et de fonio), d'étagères vitrées et simples, de tables de commercialisation, de

différents lots de petits matériels de transformation, ainsi que d'emballages.

Ces équipements ont été donnés sous forme de subvention, grâce au programme « Facilité Alimentaire » cofinancé par la Commission Européenne.

Les bénéficiaires doivent contribuer à ces équipements à hauteur de 20%, au minimum.

**Remise symbolique de matériel par le Président d'AMASSA, M. GOITA à la Présidente de l'UCTC Mme Diallo**



Volens, ONG Belge, est en train de financer des équipements complémentaires pour des UT partenaires d'AMASSA et de constituer un point de vente au quartier Sokorodji de Bamako, le tout pour une valeur de 1.453.000 Fcfa.

• **Programme P4P PAM : Signature de nouveaux contrats d'achat de mil pour la campagne 2010/2011**

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), en tant que premier acheteur au monde de vivres destinés à des opérations humanitaires, a lancé le 15 mai 2009, sa nouvelle initiative dénommée « Achats au service du progrès » ou « Purchases for Progress » (P4P) en anglais. L'objectif est d'aider les petits agriculteurs et surtout les femmes à tirer le maximum de bénéfice de leur production, d'accéder au marché, d'augmenter leur production et leur revenu, donc de lutter contre les causes profondes de la pauvreté.

L'initiative "Achats au service du progrès" est lancée pour les cinq prochaines années sur une base pilote, dans 21 pays dont 15 en Afrique. AMASSA Afrique Verte en tant que partenaire du PAM appuie les OP dans les régions de Sikasso et de Mopti et plus spécifiquement avec celles de l'UPCTK (Union

des Producteurs de Céréales et Transformateurs de Koutiala), de l'UFCF (Union des Femmes de la Commune Rurale de Farakala) et des regroupements d'OP au niveau de Koro – Mopti, notamment Tagari et Tendely.

Au cours de la première année les OP ont pu livrer 95,35 tonnes de céréales. En en cette année 2, il s'agit de poursuivre la dynamique de partenariat et d'améliorer surtout les performances. Pour cette deuxième année, les organisations partenaires viennent de signer des contrats portant sur 245 tonnes de mil (70 à Tagari, 100 à Tendely, 50 à Koutiala et 25 à Farakala) à livrer au plus tard le 31 décembre 2010. C'est surtout cette échéance qui a fait l'objet de remarques et d'observations lors des cérémonies de signature.



**Cérémonies de signature de contrats à Koutiala et Farakala**



## • Activités au Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat Collectif pour les Jeunes (CAECJ)

Courant premier semestre 2010, AMASSA à travers son Centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif des jeunes (CAECJ) a mené des activités de financement et de formation des jeunes.

Grâce au partenariat développé entre AMASSA et les structures de micro finance Layidu Wari et Kafo Jiginew, les projets de 8 coopératives de jeunes ont été financés. Les activités, objet de ces financements sont entre autres : l'aulacodiculture, l'embouche bovine, l'artisanat, l'esthétique, l'agro-alimentaire, l'enseignement, l'aviculture.

L'enveloppe financière globale des 8 projets est de 64 millions Fcfa environ. La part de Kafo dans le montant global financé est de 64 % et celle de Layidu Wari de 36%.

A la faveur de ces financements, ce sont une trentaine d'emplois permanents et une vingtaine d'emplois temporaires qui ont été créés.

La durée des prêts accordés oscille entre 3 et 5 ans, au taux d'intérêt annuel de 11% dans 5 cas et 18% dans 3 cas. Le délai différé accordé aux coopératives bénéficiaires varie entre 6 et 7 mois.



**Cérémonie  
de signature  
de  
notification  
des prêts  
  
et séance de  
travail**



Pour contribuer à l'amélioration des compétences en entrepreneuriat collectif chez les jeunes, le CAECJ a organisé des sessions de formation à l'intention des coopératives de jeunes, constituant sa deuxième cohorte. Ces sessions ont eu lieu entre février et mars 2010.

Les sessions de formation ont porté sur le tronc commun du programme de formation à l'entrepreneuriat collectif du CAECJ qui est composé de 3 blocs de formation, à savoir :

- ☞ *Bloc I : Initiation à la création d'entreprises collectives*
- ☞ *Bloc II : Vie associative et démocratie*
- ☞ *Bloc III : Plan d'affaires collectif.*

Ils sont plus d'une trentaine de jeunes venant de 15 coopératives à bénéficier de cette formation.

Le CAECJ grâce à son approche de formation modulaire progressive et sa méthodologie hautement participative et flexible combinant brainstorming, travaux de sous groupe, exposé, projection... a mieux outillé les

jeunes pour la création et la gestion de leurs futures entreprises.

De façon spécifique, à la faveur de ces sessions de formation les jeunes ont pris connaissance :

- ☞ *des différentes formes de regroupements juridique en république du Mali (type, avantages, similitudes, particularités...)* ;
- ☞ *des notions de gouvernance, les exigences de la vie en association, les outils de gouvernance, comment élaborer ces outils, les informations de bases sur un plan d'affaires (définition, importance, principales composantes)* ;
- ☞ *de la démarche de rédaction d'un plan d'affaires.*

En outre, à la fin de cette formation sur le tronc commun du programme de formation du CAECJ, chacune des coopératives participantes est sortie de la formation avec un projet de statuts, de Règlement intérieur et un brouillon de son plan d'affaires.

*Lamine Diassana, Chef CAECJ*

## BREVES

- ✚ 6 participantes d'AMASSA ont bénéficié, du 15 au 20 mars 2010, de la formation des facilitateurs sur les outils EMF (Eléments Fondamentaux de la Micro entreprise) organisée par IICEM et sanctionnée par la mise à disposition de Kits du jeu d'entreprise, un guide du facilitateur et les différentes images.
- ✚ Du 3 au 14 mai 2010, une formation a été organisée pour une trentaine d'étuveuses de riz à Dioro, Ségou, dans le cadre de la promotion de la chaîne valeur riz étuvé par le Programme d'Appui au Sous-secteur de l'Irrigation de Proximité (PASSIP), la GTZ/Mali en collaboration avec IICEM/USAID et Lux qui développent les bonnes pratiques d'hygiène et de production de riz étuvé.
- ✚ Du 21 juin au 9 juillet 2010, Mme MACKO Siraldé BA de la Coopérative Diarama et de l'UCTC a participé à l'ENA Paris (France) à la formation des « Femmes Entrepreneures Africaines » en compagnie d'autres consœurs du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo Démocratique, du Mali, du Togo et du Sénégal. Elle revient comme secrétaire à la communication du réseau. Pour plus d'infos, téléphone : (+223) 76 49 91 54 / 66 97 06 61, Email : [coopdiarama@yahoo.fr](mailto:coopdiarama@yahoo.fr)
- ✚ Du 5 au 11 juillet 2010, les responsables de zone de Kayes et Ségou ont participé à une session de formation des formateurs sur la méthodologie « Valuelinks » organisée par la coopération allemande à Ouagadougou – Burkina Faso. Elle a regroupé 8 auditeurs venant du Burkina, du Bénin et du Mali.
- ✚ Le projet ATP et E-ATP (support des SIM en Afrique de l'Ouest pour la collecte et la diffusion d'information efficiente au commerce du maïs, du mil / sorgho, du riz, de l'oignon / échalote, du bétail / viande et de la volaille) organise simultanément au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Togo une formation les 5 et 6 août 2010 dans le cadre du renforcement de capacité des opérateurs pour l'accès au marché sur la plateforme Esoko [www.esoko.com](http://www.esoko.com) .

## AFFAIRES – OPPORTUNITES D’AFFAIRES – ECHANGES DE TECHNOLOGIE

**Lors de la remise des prix obtenus aux JAAL de Ouagadougou 2009 à IICEM Bamako, Mme TOGO Fatoumata Coulibaly AMFED a dédié un poème à Afrique Verte ainsi ce qui suit !**

Afrique Verte ! Afrique Verte  
 Donne-nous la main,  
 Aide-nous à nous épanouir  
 Pour un meilleur devenir,  
 Toi, qui a la fleur de l'âge  
 As-tu vaillamment lutté pour te  
 Frayer un chemin dans le travail  
 Sérieux  
 Toi, qui as su te préserver pour  
 Etre un fidèle partenaire  
 Tu es l'amante et l'ambassadeur  
 Des transformatrices de l'Afrique  
 Verte, de toutes les transformatrices  
 Et de tous les horizons.  
 Afrique Verte, quand ta voix résonne  
 Elle réveille et encourage les  
 Transformatrices.  
 Donne nous ton amitié avec  
 Ton cœur  
 C'est doux et réconfortant  
 Et, montre-nous les chemins  
 C'est travaillant,  
 Merci, merci, Afrique Verte  
 Merci.